

Granotes

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°138
Janvier / Février 2018

BUDGET 2018



NOUVEAU

Rando & Cuisine :
2 fiches
à collectionner



Argelès
sur-mer
la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro

Pages 4-5

Dossier

Budget 2018

Pages 6-8

Travaux

Piétonnisation du centre-ville

Page 8-9

Actualité

Des sentinelles bénévoles
face au risque incendiaire

Pages 10-11

Vie municipale

Cérémonie des vœux aux Argelésiens

Pages 12-13

Agenda culturel

Les exilés espagnols déportés
dans les camps nazis

Pages 14-15

Coulisse

Miguel Caldentey

Pages 16-17

Portraits

Nicolas Nègre

Page 18

Tourisme

Innover pour attirer les vacanciers

Page 19

L'info municipale en direct sur :



Directeur de la publication

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et maquette
Service Communication

Crédits photographiques
Service Communication

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé
fabriqué en France.



“ **Au 1^{er} janvier 2015, il y avait en tout 10 383 Argelésiens.** ”

Argelès-sur-Mer toujours attractive

L'Insee vient de publier les données de la population légale des différentes communes de France. Et sans surprise, Argelès-sur-Mer continue d'attirer de nouveaux habitants. Entre 2010 et 2015 la ville a connu une évolution démographique de + 4.06 %, soit 405 habitants supplémentaires. Au 1^{er} janvier 2015, il y avait en tout 10 383 Argelésiens.

Si Argelès-sur-Mer est aussi attractive, c'est que la ville offre une belle qualité de services et un cadre de vie très attrayant, que mon équipe municipale et moi-même nous attachons à défendre au quotidien. Sauvegarder ce qui fait la force d'Argelès-sur-Mer (ses atouts naturels, ses traditions agricoles, ses équipements, ses commerces...), tout en posant les jalons de la ville de demain (rendre le village aux piétons pour plus de convivialité, créer un nouveau stade de football, procéder à des travaux de voirie...) : voilà notre défi. C'est dans cet esprit que nous avons voté le 21 décembre le budget primitif 2018 et ses annexes, dont vous trouverez le décryptage en pp.6 et 7.

Pour plus de proximité, votre magazine municipal s'étoffe en 2018. Vous y trouverez désormais deux fiches pratiques. Argelès-sur-Mer est un terrain de jeu inépuisable pour les activités de plein nature, quelle que soit la saison. Aussi nous vous proposerons une balade coup de cœur dans chaque numéro. L'occasion de s'émerveiller du patrimoine bâti de la ville comme de ses trésors naturels (chapelle, site mégalithique, réserves naturelles...). La seconde fiche mettra en valeur notre terroir culinaire et nos restaurants, puisqu'un chef local y partagera une recette à base de produits et de vins locaux, tout en s'attachant à respecter les saisonnalités. Ne vous reste plus qu'à chausser vos chaussures de randonnée... ou à enfiler votre tablier de cuisine !
Boniques découvertes !

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer



▲ Argelès-sur-Mer primée pour son accueil touristique

Distinguée par le concours des villes et villages fleuris du Conseil départemental, la Ville d'Argelès-sur-Mer a reçu mardi 5 décembre le prix de la mise en valeur de l'accueil touristique. Le jury a particulièrement été séduit par les infrastructures de la plage Centre, la promenade, le pôle Enfants de la Mer et la place du Môle, sur le port. Bravo aux équipes municipales qui se sont investies pour cette belle réussite !

La Ville avait déjà été distinguée en 2016 avec le Prix de l'Arbre (politique du charançon pour protéger les palmiers, replantation de 4 à 5 arbres pour un arbre coupé, plantations à Valmy ou au Racou...), et également en 2015 avec le Prix de l'Aménagement avec le Centre plage. Il y avait 44 participants aux différents prix pour 8 nominés.



◀ Hip hip hip... FCAA !

Ils ont eu la tête de Béziers, celle Pézenas, puis celle d'Endoume-Marseille, mais ont fini par s'incliner 2 à 0 face au club du Puy Auvergne 43. Le FCAA a brillé en se qualifiant jusqu'en 8^e tour de Coupe de France. C'est une première dans l'histoire du club et cela n'a pas manqué de faire rêver tous les Argelésiens, sportifs ou non. Un immense bravo à tous les joueurs pour leur ténacité et ce si beau parcours !

▶ Une championne est née

Le judo-club d'Argelès-sur-Mer peut s'enorgueillir d'avoir en son sein la meilleure minime française. Après s'être distinguée dans différents tournois en Russie et en Serbie, la jeune Laura Bosch, tout juste 14 ans, s'est imposée le 9 décembre en Coupe de France à St-Quentin-en-Yvelines en terminant 3^e au classement général et 1^{ère} de sa catégorie. Prochaine étape le samedi 20 janvier lors du prochain tournoi de France à Cannes. Bonne chance à cette championne très prometteuse dont nous ne manquerons pas de suivre le parcours !



Un Noël solidaire et responsable ▶

Balades à poney, tour en carrousel, rencontre émerveillée avec le Père Noël, déambulations musicales... Le Village de Noël a encore fait le plein cette année ! Pour l'occasion, des sapins colorés, des rennes et de guillerets totems de bois peints ont investi toute l'avenue de la Libération et la cour de la mairie. Bravo aux équipes du Centre Technique Municipal qui se sont mobilisées pour réaliser les décors en interne, souvent avec des matériaux de récupération. Merci aussi à Marie-Jeanne, Martine et Ascension, les « Mamies Noël » du *Noël pour tous*. Elles permettent tous les ans à chaque enfant de trouver un cadeau sous le sapin familial grâce à une vaste collecte bénévole. Cette année, ce sont 118 enfants qui ont reçu un jouet et 100 familles qui sont venues déposer des objets à ces bénévoles investies dans cette opération depuis une trentaine d'années. Notons aussi la belle participation des élèves du lycée Christian Bourquin, qui ont installé un point de collecte dans leur établissement.



◀ Spectacles de Noël pour les écoliers

Il était attendu de pied ferme et il n'a pas déçu le jeune public venu en nombre des écoles maternelles d'Argelès-sur-Mer... un Père Noël venu faire le spectacle avec la compagnie des Artsprod pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Bravo aux professeurs des écoles, aux Atsem et à l'incontournable intervenante musicale Anne Reig pour leur investissement dans la très attendue chorale des enfants. Une fois de plus, la magie de Noël a opéré ! Le Noël des primaires a quant à lui mis en scène Fofou et Zouzou, de la compagnie Star Light. Tous les enfants se sont vus offrir un goûter et une place de cinéma, ainsi qu'un livre pour ceux de maternelles.



Bain du Nouvel An ▶

Grand plongeon la tête la première ou entrée progressive, orteil après orteil, habillé en costume fantaisiste ou juste paré d'un boa à plumes : chacun avait son style pour le premier bain de mer de l'année. Bravo aux téméraires venus braver les 11 degrés affichés au thermomètre. Tous se sont vus décerner un diplôme et une collation !



◀ 16 271 € pour le Téléthon

Grand repas catalan, 24h de l'eau, rando et footing nocturnes dans les Albères, musicathon avec chorales et orchestre... les rendez-vous étaient nombreux pour sensibiliser à la cause du Téléthon tout le week-end du 8 et 9 décembre. Des moments très conviviaux et solidaires qui ont vu tout Argelès-sur-Mer se mobiliser pour faire reculer les maladies rares. Merci à tous les Argelésiens investis dans la réussite de cette belle opération !

Budget 2018 : stabilité et maîtrise

Le 21 décembre, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 de la Ville. Un plan de gestion marqué par des efforts d'économies, avec en ligne de mire l'exigence d'assurer un service public de qualité et de réaliser des investissements stratégiques pour l'avenir.

Chaque fin d'année, le vote du budget primitif de la commune est un moment important de la démocratie locale. Il détermine les orientations et les priorités pour l'année à venir. Le 21 décembre, ce sont ainsi 34,4 millions d'euros qui ont été votés par le conseil municipal. Un budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 23 268 262 € (contre 23 457 824 € en 2017) et 11 182 629 € en investissement (contre 9 661 755 € en 2017).

Comparé au budget 2017, la section de fonctionnement affiche globalement la stabilité avec la maîtrise des charges courantes de fonctionnement. La section d'investissement est quant à elle en hausse du fait de deux chantiers majeurs : l'aménagement du centre-ville et le transfert de l'actuel stade vers Prade-Basse (voir pp. 8 et 9).

Les principales dépenses du budget pour 2018



Voirie
(grosses réparations et aménagements ponctuels)
1 230 000 €



Terrains bâtis
(acquisitions immobilières au Village)
203 000 €



Travaux hydrauliques
(protection contre les inondations)
300 000 €



Stade Prade-Basse
2 757 946 €

Aménagement centre-ville
1 600 000 €





Le Pacte de Responsabilité Budgétaire

En 2014, lors de la mise en œuvre du plan de redressement des finances publiques, le gouvernement voulait associer les collectivités locales, départementales et régionales à l'effort collectif de redressement des finances publiques. Aussi, au terme de la période 2013-2017, l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée à la commune est ainsi passée de plus de 4 millions d'euros à 2,9 millions.

La commune d'Argelès-sur-Mer a pour sa part décidé d'anticiper les effets de ce plan. Comme pour les deux mandats précédents, le Pacte de Responsabilité Budgétaire s'est fixé pour objectif d'avoir, au terme du mandat, une capacité de désendettement inférieure à 10 années d'épargne brute.

Six objectifs pour la période 2014-2019 ont été définis :

- Charges générales : taux de progression plafonné à 1 % par an
- Personnel : taux de progression de 2 % par an
- Soutien à la vie associative : l'enveloppe globale allouée aux associations suivra le rythme de progression des recettes (+ 2 %)
- Taux d'imposition et autres recettes courantes de fonctionnement : progression annuelle plafonnée à 2 %, indépendamment de l'évolution des bases contributives.
- Autofinancement des dépenses d'équipement : un objectif moyen annuel de 3 000 000 € a été fixé.
- Recours à l'emprunt : ne doit intervenir qu'en dernière solution

Le service portuaire

Le budget primitif du service portuaire, passé en régie municipale depuis juin 2016, a aussi été voté, équilibré à 2 283 889 € en section d'exploitation et 313 189 € en investissement, ce qui correspond aux dotations d'amortissement. La dissolution de la Saga (Société d'Aménagement de gestion d'Argelès-sur-Mer), la société d'économie mixte qui gérait le port, a permis à la commune de récupérer les actifs conséquents de cette société.

Avec un chiffre d'affaires similaire à celui affiché par la Saga pour un exercice annuel, la régie portuaire est pleinement opérationnelle pour maintenir un niveau de service de qualité et engager les opérations d'investissements nécessaires, à commencer par le projet de confortement de la digue nord. Il s'agira d'une opération d'envergure sur plusieurs années. Le budget primitif voté par l'équipe municipale intègre le coût des études préalables à ces travaux de confortement.

À ces crédits viendront s'ajouter au budget supplémentaire 2018 les reports sur restes à réaliser correspondant au solde de l'indemnité obtenue en réparation des dégâts occasionnés à la digue en 1999.

L'évolution de la fiscalité

Dans le cadre des objectifs du Pacte de Responsabilité Budgétaire, le produit prévisionnel de contributions directes incluait une augmentation plafonnée à 2 % au titre des taux d'imposition locale (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti). Le vote des taux d'imposition interviendra lors de la séance du mois de mars 2018, lorsque les bases d'imposition seront communiquées.



Piétonnisation du centre-ville

Après l'interruption pendant les fêtes, le chantier de piétonnisation de l'avenue de la Libération a repris et se poursuivra jusqu'en mai 2018.

À terme, cet axe sera totalement piétonnier entre la rue Anatole-France et le carrefour de la Route Nationale. Les travaux sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public sont achevés. *"Il y a eu quelques difficultés inhérentes à chaque chantier, mais les entreprises maîtres d'œuvre se sont montrées très réactives, et très respectueuses des commerçants",* relève le maire, Antoine Parra. *"Il est à noter aussi qu'aucune place de parking n'a été supprimée en raison des travaux, afin de ne pas entraver l'accès aux commerces",* ajoute-t-il.

Le chantier fini, l'accès des véhicules sera géré par bornes escamotables. Seuls les résidents propriétaires des garages - tous ceux existants seront maintenus - détiendront un badge d'accès à la borne de l'avenue. Les espaces de livraisons seront augmentés et pas un seul commerce ne sera éloigné de plus de 80 mètres de l'un d'entre eux.

Dallage, mobilier urbain et fleurissement

Les terrassements vont débuter et la pose du dallage sur plusieurs secteurs va se prolonger jusqu'en avril. Le mobilier urbain retenu - pavement, éclairage, bancs - et l'implantation de nouveaux espaces verts vont donner à notre centre-ville une nouvelle jeunesse et d'avantage de convivialité.

Le dénivelé entre les deux côtés de l'avenue sera retravaillé. L'espace se prêter alors à une utilisation plus sécurisée et mieux partagée entre les divers usagers. Le dallage du sol sera réalisé avec des pavés en pierre type porphyre, antidérapants.

Un platane sera planté sur la place dels Balls, qui sera agrémentée d'un espace vert de 16m². Par ailleurs, des espaces plantés en pleine terre verront le jour. Ils remplaceront les jardinières. La palette végétale, extrêmement variée, sera composée entre autres de plantes vivaces, dont l'entretien est plus aisé. L'ensemble de la rue sera valorisé grâce à un éclairage led adapté, dans les marches et sur les bâtisses, sensiblement moins énergivore que celui utilisé actuellement.



L'Espace Massane-Hôtel de Ville inauguré

Après plusieurs semaines de travaux, l'espace Massane-Hôtel de Ville a été inauguré le 19 décembre 2017 dernier, au niveau de l'allée Ferdinand-Buisson. L'occasion de constater la mise en service de la borne de recharge pour véhicules électriques, la mise en esthétique du monument du souvenir dédié aux sapeurs-pompiers, le réaménagement de la station bus de l'Hôtel de Ville, et la rénovation des voiries du secteur du pont de la Massane.

Bientôt un nouveau stade de football près du port

Le FCAA aura bientôt un écrin à la hauteur de ses très belles performances en Coupe de France. Le stade du Marasquer et sa pelouse redoutée vivent leurs dernières heures. Les permis de construire ont été obtenus pour la construction d'un nouveau stade et d'un bâtiment accolé dans le secteur Prade-Basse, à l'angle entre l'avenue Éric-Tabarly et la voie de contournement du port (route qui mène du port au giratoire de Valmy). Le chantier débutera en février ou mars pour une durée de 10 à 12 mois. Le stade devrait donc être livré en fin d'année.

Une gestion écologique

Il s'agira d'un stade en gazon synthétique, avec un éclairage permettant la compétition de nuit et des gradins pour 300 personnes. Un cheminement piéton ceinturant le stade augmentera considérablement la capacité d'accueil. Le choix du gazon synthétique, plus cher à l'achat, s'explique par les économies réalisées sur le long terme et la nécessité de gérer le site de façon écologique (quasiment pas d'arrosage, pas d'engrais, pas de tonte, etc). Le bâtiment comptera 4 vestiaires et un local arbitres pour être accrédité catégorie 3, et un club house avec buvette intérieur et extérieur. Le coût total de l'opération s'élève à 2,7 millions d'euros TTC. Une fois ce stade opérationnel, celui du Marasquer sera converti en parking en remplacement de celui de la place Gambetta, qui, elle, deviendra piétonne.

Vestiaires des Conques

Le stade des Conques sera équipé de nouveaux vestiaires courant février. Rappelons que les anciens vestiaires en construction préfabriquée, après plus d'une décennie de bons et loyaux services et plusieurs actes de vandalisme, avaient dû être retirés. Il y aura en tout : deux vestiaires pouvant accueillir deux équipes, deux séries de douches, un local arbitre et un local de rangement. Le stade a déjà fait l'objet de la réfection de son éclairage. Avant l'été suivra la reprise du drainage et de la pelouse.



©ICONMADE



Des sentinelles bénévoles face au risque incendiaire

Les Argelésiens ont répondu en nombre le 28 novembre dernier pour assister à la première réunion publique d'informations sur la mise en place d'une RISC (Réserve intercommunale de sécurité civile). Animée par Antoine Parra, la réunion avait pour but de définir les contours et les missions de cette instance dont l'objectif sera de fédérer les bénévoles désireux de s'investir dans la lutte contre les incendies, comme c'est déjà le cas au niveau de la Côte Vermeille. La RISC aura pour mission de protéger les Albères et regroupera les communes d'Argelès-sur-Mer, Sorède, Villelongue-dels-Monts et Laroque-des-Albères. Il s'agira de mettre en place des patrouilles volontaires entre le 15 juin et le 15 septembre. "Le financement de la Risc sera assuré par la communauté de communes à 20% et par les services de l'État à 80%, la logistique administrative par les mairies, et une formation sera dispensée par les pompiers", explique Marina Parra-Joly, adjointe chargée de la sécurité.

L'élue a collecté les premières adhésions et rappelle que la clôture des inscriptions est fixée au 31 janvier.

Le bulletin à remplir se trouve en téléchargement sur www.ville-argelessurmer.fr, rubrique Actualités.

- Infos. 04 68 95 34 24



Embouteillage au service État civil

Depuis mars 2017, un dispositif de recueil est nécessaire pour enregistrer les demandes de Cartes Nationales d'Identité. Déjà utilisé pour les passeports depuis juillet 2009, cet appareil est distribué par les services de l'État. La commune d'Argelès-sur-Mer n'en a été dotée que d'un seul pour trois agents municipaux, aussi les délais de traitement pour faire un passeport ou une Carte Nationale d'Identité sont considérablement allongés (comptez 7 à 8 semaines pour avoir un rendez-vous, auquel s'ajoutera le temps de fabrication). D'autant que la commune ne traite pas uniquement les demandes d'Argelésiens. Elle est aussi tenue de gérer les demandes d'habitants extérieurs à la commune. Pensez donc à anticiper vos besoins en conséquence pour éviter tout désagrément.

- Infos. 04 68 95 34 20

Piscine intercommunale : du nouveau pour l'aquabiking

Après une fermeture pour cause de nettoyage réglementaire, la piscine intercommunale accueille à nouveau le public. Pour l'aquabiking, bénéficiez des nouveaux tarifs en vigueur depuis le 2 janvier. Si vous résidez sur le territoire communautaire, il vous en coûtera 150 euros les 20 leçons. Les cours sont ouverts à tous (hommes et femmes !) à partir de 16 ans. Une dizaine de séances assurées par 5 maîtres-nageurs différents sont planifiées chaque semaine : vous pouvez donc choisir le niveau qui vous conviendra le mieux.

● Infos. 04 68 37 04 05

Horaires d'ouverture au public - www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr



Un nouveau terrain de BMX

Les Conques ont désormais un terrain dédié à la pratique du BMX pour les enfants, et bientôt un autre terrain pour adultes. Des rencontres sportives et des initiations à ce sport extrême cycliste assez spectaculaire y auront lieu. Bravo aux bénévoles de l'association Fat Ride, seul club de BMX du département, qui ont remonté leurs manches pour réaliser ces infrastructures.

● Infos Fat Ride 06 16 69 22 75

Le programme des Déferlantes en partie dévoilé

Chaque année, le festival des *Déferlantes* marque le retour des beaux jours, de l'insouciance et des pieds dans l'eau. Entre mer et montagne, au pied des vignes, le Parc de Valmy accueille les plus grands noms internationaux comme les nouvelles pépites de la chanson. Du 7 au 10 juillet, ce seront encore plus de 60 concerts qui seront donnés.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire ces dates à votre agenda :

Samedi 7 juillet : Lenny Kravitz, Vianney, Portugal the Man

Dimanche 8 juillet : Francis Cabrel, Supreme NTM, The Stranglers

Lundi 9 juillet : The Prodigy, Orelsan, Prophets of Rage

Mardi 10 juillet : Liam Gallagher, Shaka Ponk

● Plus d'infos sur www.festival-lesdeferlantes.com/fr



Granotes webTV est lancée !

Votre site d'informations municipales www.ville-argelessurmer.fr s'enrichit de vidéos pour revivre en images les temps forts de la vie argelésienne. Abonnez-vous à la chaîne youtube "Argelès-sur-Mer", et rendez-vous sur la playlist "Granotes webTV". Vous pourrez y visionner des reportages sur les moments forts de la vie de la commune : festival, animations, inaugurations, nouveautés...Les films seront relayés sur la page facebook Ville d'Argelès-sur-Mer ainsi que sur le site internet.



“Notre centre ville ? Un espace embelli, sécurisé, apaisé de toute circulation”

Le 12 janvier, près de 900 personnes sont venues assister au discours d'Antoine Parra lors de la cérémonie des vœux aux Argelésiens, à l'espace Jean-Carrère. En place depuis bientôt deux ans, le maire y a détaillé sa vision de l'avenir pour la ville. Extraits.

Pensée pour les disparus de Millas

"Le drame terrible de Millas (...) a récemment répandu la mort et le désespoir. C'était pourtant un jour comme les autres, au retour du collège. Un jour où le destin a frappé dans toute sa violence 6 gamins à l'aube de leur vie, laissant derrière lui, des familles anéanties. Ce sont malheureusement là des épreuves que le sort nous impose au hasard du temps, au hasard des lieux et contre lesquelles on ne peut rien".

Solidaire avec la Catalogne du Sud

"Au-delà de la question de l'indépendance sur laquelle ce n'est pas mon rôle de me prononcer, ce problème démontre avant tout que l'Europe, telle que construite, n'est sans doute pas celle à laquelle aspirent les peuples européens. Les peuples, les cultures, les modes de vie, les traditions n'y trouvent pas leur compte. Pour le cas de nos amis catalans, et encore une fois quelle que soit l'idée que l'on a sur l'indépendance qu'ils réclament, il est particulièrement choquant (et des images terribles ont défilé dans les médias et les

réseaux sociaux), insupportable, inquiétant, qu'à l'expression des citoyens par les urnes, fût-elle jugée illégale, qu'à l'expression par les urnes on oppose celle des matraques. C'est inacceptable. Un gouvernement d'un pays d'Europe quel qu'il soit n'a pas le droit d'opposer à son peuple, dont, par ailleurs le comportement est d'un pacifisme exemplaire, (...) la violence de la force armée. La seule réponse qui vaille dans une démocratie lors d'une confrontation d'idées est le dialogue.

Les défis environnementaux

"(...) J'évoquais à l'instant la décision du président Trump de retirer son pays des accords de Paris sur le climat. Nous subissons chez nous (...) de manière récurrente, de longues périodes de sécheresse. Au-delà des risques majeurs d'incendies ravageurs, elles deviennent un réel problème pour notre environnement. (...) Les cultures en général, celle de la vigne en particulier, sont confrontées à un important défi. Pour nous-mêmes, se pose et se posera avec acuité le problème de la qualité de l'eau et de notre approvisionnement, c'est là une source d'inquiétude réelle pour les décideurs."

Tribune de l'opposition

2017 s'achève dans la sensation d'un tournoi généralisé, une continuation de 2016. Un monde qui disparaît, un autre en construction d'où une insécurité qui entretient la peur, et les conséquences qui en découlent. La France, fatiguée des politiques traditionnelles, a choisi de se bousculer en élisant un jeune président hors du sérail. Le monde, étonné, nous regarde. Qu'en est-il d'Argelès ? Rien de neuf. La majorité ne semble

pas concernée par le tsunami français : on continue à s'étriller, se disputer, exclure en vue des prochaines élections. Un climat délétère, peu propice à la réflexion sur le bien être commun se perpétue. Gageons que 2018 nous réservera quelques surprises. Dans cet esprit, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018.

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern

Les Argelésiens médaillés

Les citoyens honorés en 2018

Eliane Leclaire

Enseignante historique du CE1 à l'école Curie-Pasteur, pilier du Secours Populaire depuis plus de 20 ans, c'est un personnage à la forte personnalité connu de tous les Argelésiens !

Jacques Villanove

Un jeune retraité auquel les passionnés de ballon rond doivent beaucoup ! Membre de l'équipe dirigeante du Football-Club Albères-Argelès depuis de nombreuses années, il continue de pratiquer dans l'indestructible équipe de vétérans du club.

Auguste Fabbrini

D'abord pompier de Paris pendant 3 ans, Auguste compte à son actif 36 ans de service à la caserne d'Argelès, où il a fini capitaine honoraire. Cet Italien de souche est aussi un passionné de catalanité (*gegants*, carnaval...).

Jacques Gouges

C'est la voix de l'Étoile Sportive Catalane, le speaker, celui qui annonce le nom des marqueurs d'essai, des pénalités, des transformations et des drops et l'évolution du score. Il a également été pendant 10 ans dirigeant du Vélo Club d'Argelès-sur-Mer et 12 ans vice-président du modern-club bouliste.



De gauche à droite : Auguste Fabbrini, Jacques Gouges, Jacques Villanove, Antoine Parra, Eliane Leclaire, Jean-Patrice Gautier.

Les grands projets à venir

"Il n'y a pas de fatalité à voir les centres-villes dépérir au profit des zones d'activité. (...) 2018 vient de s'ouvrir. Cette année verra la poursuite des travaux en centre-ville. Ceux de l'avenue de la Libération devraient se terminer au plus tard début juin. (...)

Certains d'entre nous ont peut-être entendu dire, ici ou là, sous forme de confiance, de scoops, de rumeur, que les réalisations au centre-ville allaient générer une hausse des impôts communaux. Je vous le dis tout net, il s'agit d'un mensonge (...)

Dès le mois d'octobre nous devrions lancer ceux de la place Gambetta. Auparavant devraient avoir démarré les travaux du stade de foot de la Prade Basse, près du port, et de la réalisation d'un parking au stade Marasquer. (...)

[Ces projets vont] transformer notre cœur de ville pour des décennies. Avec une volonté : le redynamiser et renforcer son identité en lui permettant de conserver son rôle de creuset de la vie argelésienne. Nous voulons faire de notre centre-ville un lieu où les Argelésiens auront plaisir à se rencontrer, à échanger, à flâner dans un espace embelli, sécurisé, apaisé de toute circulation."

Retrouvez les moments forts du discours d'Antoine Parra sur notre page Youtube Argelès-sur-Mer, playlist Granotes webTV.





Les exilés espagnols déportés dans les camps nazis

Les traditionnelles journées de février *Chemins de la Retirada*, réalisées en partenariat avec l'association FFREEE (Fils et filles de Républicains espagnols et enfants de l'exode), auront lieu du 22 au 25 février. À cette occasion, le Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer inaugurera le 22 février une toute nouvelle exposition consacrée aux exilés espagnols déportés dans les camps nazis.

Combattants de la première heure au sein de la Résistance -ce fut l'objet de l'exposition précédente-, ou encore civils qui fuyaient l'avancée et la mise en place du régime franquiste, ces exilés espagnols furent parmi les premiers à être déportés vers les camps nazis. Ainsi, le tout premier train de civils de la déportation qui partit de France, en août 40, vers les camps allemands (en l'occurrence Mauthausen), avec des centaines de familles de Républicains espagnols raflées dans un camp à proximité d'Angoulême.

Outre cette exposition qui sera visible jusqu'en septembre, des conférences, projections, débats et témoignages seront organisés pendant les quatre jours des *Chemins de la Retirada*, ainsi que des hommages sur nos lieux de mémoire argelésiens.



Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer,
26 avenue de la Libération,
Argelès-village.
04 68 95 85 03
memorial@ville-argellessurmer.fr

Tarif expo 2 €
(entrée valable également pour le musée)
gratuit pour les Argelésiens sur présentation d'un justificatif de domicile.



EXPOSITIONS

Galerie Marianne

Entrée libre
Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h.
Le mercredi et le samedi 10h à 12h et de 14h à 18h

Ruiz-Ferrer-Bréhaux

Du 7 au 28 février, dialogue entre les oeuvres de deux aquarellistes et une sculptrice, toutes trois installées dans le département.

Vernissage le samedi 10 février 2018 à 11h



Printemps des Poètes

Le thème de l'ardeur vous inspire ? Du 3 au 14 mars, une exposition présentera des poèmes, des photos, des sculptures, des peintures issus du traditionnel concours organisé par les Amis de la Médiathèque. Règlement intérieur à retirer à la médiathèque Jean-Ferrat ou à la galerie Marianne.

Vernissage le samedi 3 mars à 11h



En mars, c'est carnaval !

Préparez paillettes et confettis, les chars de carnaval seront bientôt de sortie ! Depuis des semaines, plus de 600 carnavaliers s'activent pour peaufiner l'édition 2018. Un millésime très prometteur qui réunira encore une dizaine de chars bigarrés, des batucadas, des fanfares, des danseurs endiablés... Rendez-vous dimanche 4 mars à 15h pour la cavalcade de jour et samedi 10 mars à 20h30 pour celle de nuit, qui sera suivie d'un bal dès 21h à l'Espace Jean-Carrère (report les 11 et 17 mars en cas d'intempéries).

Parcours du défilé : départ Route Nationale, rond-point des évadés de France, boulevard Herriot, place Gambetta. Attention, en raison des travaux, il n'y aura qu'un seul passage. Les personnes souhaitant défiler en costume sont invitées à se faire connaître auprès du service animation de l'Office Municipal de Tourisme, qui coordonne la manifestations (04 68 81 10 15).

Les gagnants du concours Jeunes Talents (voir ci-dessous) seront invités à défiler dans toute la Ville. Tentez votre chance !



Concours Jeunes Talents

Tu as entre 6 et 12 ans et un talent particulier pour la danse, la magie, le sport, la comédie ou une autre discipline de ton choix ? Sache que les inscriptions sont ouvertes pour le concours Jeunes Talents qui aura lieu le dimanche 25 février à 15h à l'Espace Jean-Carrère. Seuls les dix premiers inscrits seront retenus et de beaux lots sont à gagner ! Les trois meilleurs candidats grimperont sur un char à l'occasion des deux cavalcades du Carnaval et défilent dans toute la Ville.

Infos.
04 68 81 10 15



Les Musicales se poursuivent

Jusqu'en mai, le festival des Musicales propose aux Argelésiens une ambitieuse série de concerts et de ciné-opéras à prix modique sur le thème "Presque classique !". Ne manquez pas **Bruits de couloirs** par le **Quatuor Ariane**. Ce spectacle d'opérette mêle trois voix lyriques et un piano. Des divas pas divas qui proposent au public des airs connus et guident l'oreille d'un compositeur à l'autre de manière subtile et drôle ! En partenariat avec les Amis d'Alain Marinaro.



Dimanche 11 Février 2018 à 17h au cinéma Jaurès
Tarif : 5 €, gratuit pour les -18 ans

Le Miguel Caldentey entamera bientôt sa seconde vie

Voilà une dizaine d'années qu'une poignée de passionnés s'attèle à lui redonner un second souffle. Leur persévérance commence à porter ses fruits : le pailebot Miguel Caldentey devrait fendre à nouveau les flots fin 2018. Retour sur un impressionnant chantier de restauration à dimension sociale.

Pour voir l'ampleur du chemin parcouru, il faut d'abord se figurer l'état d'abandon dans lequel gisait tristement le pailebot envasé dans l'arrière-port de Canet quand, en 2006, la municipalité de Port-Vendres décide de l'acheter un euro symbolique. Rapidement, un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) se monte, que rejoint Argelès-sur-Mer. Objectif : restaurer la goélette pour la faire naviguer à nouveau.

Transport d'agrumes

"Le Miguel Caldentey a été construit en 1916 à Palma de Majorque et il fait partie des derniers bateaux de charge conçus uniquement pour une propulsion à la voile", explique Bernard Rieu, conseiller municipal chargé du patrimoine et de la catalanité. "Avant de subir d'importantes dégradations dues à des tempêtes, il a été classé en 1988 au titre des monuments historiques français car c'est un symbole. Beaucoup de bateaux de ce genre ont marqué notre paysage maritime et économique au XX^e siècle. Ils transportaient principalement des agrumes, mais aussi des céréales et du bois, et desservaient les ports en eaux profondes : Majorque, Sóller, Valence, Barcelone, Port-Vendres, Sète, Marseille, Toulon... Nombre d'Espagnols ont même fui Franco à bord de ces pailebots".

D'autres institutions se sont intéressées au Miguel Caldentey, au delà même des frontières catalanes. C'est ainsi que porté par le Parc naturel régional de la Narbonnaise, financé par l'Europe, l'État, le département de l'Aude et Le Grand Narbonne, un chantier de réinsertion

socio-professionnelle redonne vie au deux-mâts depuis 2008, encadré par le charpentier de marine Yann Pajot (*voir interview ci-contre*). Le site se trouve à Mandirac, dans l'Aude. Mais pas question d'en faire une pièce de musée : le pailebot fera à nouveau la fierté des Catalans qui pourront le voir caboter en mer.

En eaux catalanes à la fin de l'année

Le travail d'étanchéité fini, l'embarcation devrait rejoindre Port-Vendres fin 2018 pour l'aménagement du bateau, la réalisation de la motorisation et celle des gréements. La Ville en est propriétaire tout comme l'est Argelès-sur-Mer. Le bateau sera d'abord transporté sur barges jusqu'à Narbonne, où un porte-char le conduira jusqu'à Gruissan pour y être mis à l'eau. Ici, il devra patienter un ou deux mois pour que le bois bouge et prenne sa forme définitive. Ensuite seulement, il pourra rejoindre Port-Vendres au terme d'une première journée de navigation.

Une fois complètement équipée, à la manière des dizaines de petites mains qui lui ont redonné un second souffle, la goélette voguera vers sa nouvelle vie et sa silhouette égayera de nouveau la vie maritime méditerranéenne. Deux certifications lui permettront de cumuler des activités différentes : d'une part le transport de marchandise à la voile l'hiver, et d'autre part le transport de personnes l'été. Une première en France.

Carte d'identité

Construction traditionnelle en pin

Gréement traditionnel
en goélette à reconstituer
(2 mâts, 417 m² de voilure)

Propulsion mécanique
avec deux hélices

Date de sa dernière
traversée commerciale :
3 octobre 1972

Longueur à la
flottaison : 24,62 m

Largeur hors
tout : 6,55 m

Creux : 2,38 m

Franc bord : 0,268 m

Déplacement
en charge : 186 t

Tirant d'eau : 2,60 m



"La finalité, c'est avant tout l'humain !"

À Mandirac, au bord du Canal de la Robine, Yann Pajot a formé des dizaines de personnes à la charpente maritime. Mais la restauration du pailebot "n'est que la cerise sur le gâteau", explique l'encadrant. "La finalité, c'est avant tout l'humain !".

"Chaque année, une équipe de huit personnes en réinsertion arrive sur le chantier. Certains n'ont jamais touché un marteau. Il faut les former de A à Z", raconte-t-il. Une belle gageure qui a su

fédérer les enthousiasmes, puisqu'à leur demande, certaines personnes se sont impliquées sur la restauration du bateau plusieurs années de suite.

"Une fois le bateau acheminé sur le chantier -après 3 jours de transport routier-, il a fallu parer aux premières urgences : sécuriser l'ensemble, huiler l'embarcation, casser le béton (le lest) pour accéder au bois et à la charpente. Puis se rendre en Mayenne pour rencontrer le forestier Thierry Juliot, l'un des rares forestiers de marine, et sélectionner des chênes sur pied, en fonction de leur taille et de leur forme." Après ce travail, le charpentier et son équipe ont pu tailler une série de pièces de bois sur-mesure. De quoi restaurer entièrement la coque, le pont et le pavois.

"C'est un des plus gros bateaux classés de ce type. Cela demande de la technicité et de l'endurance !", relève Yann Pajot, sans cacher une certaine fierté pour les "élèves" qu'il a formés au fil des années. "Au-delà de la charpente marine, beaucoup de choses apprises ici sont transposables à la filière bois. Cela peut ouvrir des débouchés intéressants."

Ce projet a été élaboré au sein d'un comité de pilotage par les représentants de l'État (sous-préfecture de Céret, DRAC), de collectivités territoriales (conseil départemental des Pyrénées-Orientales, les communes de Port-Vendres, Argelès-sur-Mer, Banyuls-sur-Mer), du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et d'associations (CPIE, Association pailebot Miguel Caldentey, Conservatoire Maritime et Fluvial des Pays Narbonnais, Amics de la Barca ND de Consolation, Patrim'eau...). Il a le soutien de la Région Occitanie, du Musée Maritime de Barcelone et de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial. Jean-Pierre Ballester est président du SIVU.

Yann Pajot





La force tranquille

Nicolas Nègre a pris ses fonctions de directeur général des services à la Ville d'Argelès-sur-Mer le 1^{er} octobre dernier.



Cela s'apparente à un retour aux sources. En effet, Nicolas Nègre avait entamé sa carrière en 2001 au sein du cabinet du maire après avoir bouclé de brillantes études : lettres supérieures, maîtrise de sciences économiques et sociales, sciences politiques. Il revient seize années plus tard dans les murs qui l'ont vu débiter pour endosser l'habit de directeur général des services. "J'ai été séduit par la personnalité d'Antoine

Parra et les projets initiés avec son équipe, notamment l'aménagement du centre-ville. Argelès-sur-Mer est en train de vivre une sensible mutation. Participer à celle-ci est un privilège" explique cet enfant d'Argelès-sur-Mer, petit-fils de Republicains espagnols. Jusqu'à sa prise de fonction dans son village de cœur, notre personnage a travaillé, à partir de 2002, à l'Union départementale scolaire et d'intérêt social (UDSIS). Il y a occupé le poste de directeur général des services. Cette belle expérience lui a permis de relever avec succès de nombreux défis : gestion d'une équipe d'une centaine de personnes ; responsabilité des centres sportifs et de vacances, des cuisines (l'UDSIS fournit 1,9 million de repas par an à de nombreux établissements scolaires) et autres bâtiments sous la coupe de cet organisme qui accueille chaque année 6 000 enfants.

Si ce type de missions demande une implication exemplaire souvent teintée de stress, Nicolas Nègre ne s'éloigne pas pour autant de la ligne qu'il s'est fixée, notamment en matière de management. *"Tout d'abord, je me perçois comme un véritable acteur de la collectivité. De ce fait, je me définirais comme passionné, engagé, toujours à l'écoute et dans l'échange. Nous passons tous beaucoup de temps ensemble sur le lieu de travail. L'objectif est de se montrer très efficace, mais en se sentant bien à notre poste, en étant apaisé."*

La recette a porté ses fruits dans le passé pour ce jeune quadragénaire père de deux enfants. C'est donc avec confiance qu'il a débuté dans son nouveau rôle. Logique pour ce sportif accompli (ancien rugbyman à Argelès-sur-Mer, triathlète confirmé) qui aime franchir les montagnes. En toute sérénité, bien entendu.

Le rôle du directeur général des services (DGS) au sein de la collectivité

Collaborateur proche du maire, il veille à la bonne réalisation des fonctions exécutives. Par ailleurs, il optimise l'organisation des services afin qu'ils exécutent efficacement leurs missions. En outre, le DGS est garant de la régularité des décisions prises au sein de la commune. Enfin, il représente les intérêts de la Ville dans le cadre de certains événements ou rencontres.

Innover pour attirer les vacanciers

À l'heure d'internet et des réservations de dernière minute, les stations balnéaires doivent innover pour attirer les estivants. Quelles perspectives pour 2018 ? Entretien avec Jean-Florent Boineau, directeur de l'Office Municipal de tourisme depuis octobre 2016.

Depuis la loi NOTRe (2015), beaucoup d'offices de tourisme sont gérés au niveau intercommunal, celui d'Argelès-sur-Mer est resté municipal. Comment cela s'explique-t-il ?

Argelès-sur-Mer bénéficie d'une dérogation en tant que station classée de tourisme. Cette distinction a été attribuée sur des critères concernant l'hébergement, l'animation, le transport, l'accès et la qualité environnementale, et surtout grâce à la forte attractivité d'Argelès-sur-Mer. Elle suppose aussi d'avoir un office de tourisme catégorie 1, le niveau d'excellence, qui répond à de nombreuses exigences sur la promotion, l'accueil, la démarche qualité...

Comme Collioure et Banyuls-sur-Mer, Argelès-sur-Mer garde les commandes du tourisme à l'échelle communale, et travaille ensuite en cohérence avec l'office de tourisme intercommunal Pyrénées-Méditerranée. Cette nouvelle structure créée en 2017 regroupe les 12 communes de l'intercommunalité qui ne sont pas stations classées de tourisme.

Au 1^{er} janvier 2017, l'établissement a intégré l'ancien Office Municipal d'Animation. Quel bilan tirez-vous de cette fusion ?

L'événementiel est devenu un enjeu majeur. C'est un élément important lors du choix de son lieu de vacances et cela façonne l'image de la destination. On a constaté que les occasions de rencontres avec des habitants pendant des animations ayant une forte couleur locale sont plébiscitées. Cela explique le fort succès des Diades, qui seront reconduites. Et nous continuerons à travailler dans ce sens car c'est un excellent moyen de séduire nos futurs clients comme de fidéliser les vacanciers en leur donnant envie de revenir. Nous captons un public en recherche de convivialité et de confort.



Jean-Florent BOINEAU

Quels seront vos axes de communication pour 2018 ?

Nous avons déposé le hashtag #montagnesurmer pour mettre en avant les activités de plein air, de la balade familiale aux sports plus extrêmes. Elles feront l'objet d'un film qui sera diffusé sur les réseaux sociaux. Nous reconduirons aussi des actions très ciblées à destination des Toulousains et dans les stations de montagne. Nous nous attacherons aussi à développer les relations presse en France et à l'international (Bénelux, Allemagne, Royaume-Uni) avec l'aide d'une agence spécialisée.

Argelès-sur-Mer en quelques chiffres

90 000

- 90 000 lits touristiques
- 53 établissements d'hôtellerie de plein-air, dont 9 cinq-étoiles et 15 quatre-étoiles
- 21 hôtels dont 2 quatre-étoiles et 6 trois-étoiles
- Un grand choix de gîtes, chambres d'hôtes, meublés...
- Plus d'une centaine d'établissements de restauration



Recette

Argelès
sur-mer
la naturelle

Freginat d'agneau, mousseline céleri-rave



Le freginat (ou fricassée) est un plat typique de la cuisine catalane, attribué à la région de Lleida en Catalogne sud. C'est un plat d'origine médiévale doucement mijoté à base d'oignons, de tomates, d'épices, d'aromates et de petits morceaux de viande.

Nicolas et Laurent Grimaldi du restaurant *La Gamate* ont choisi de décliner la recette uniquement à Argelès autour de l'agneau de Michèle et André Marti et d'un vin de Thomas et François Deprade.



10 min



50 min



5 €/pers.



FACILE



Rando

Argelès
sur-mer
la naturelle

Dolmen de la Cova de l'Alarb



Cette balade familiale au dénivelé modeste vous invite à une enjambée de plus 5 000 ans d'histoire entre le domaine du château de Valmy et le dolmen de la cova de l'Alarb. Au programme, deux dolmens classés monuments historiques, une immersion dans une belle forêt de chênes-lièges, un passage à travers les vignes, et de très beaux panoramas sur la mer et tout Argelès. Une excursion sans difficulté qui enchainera les grands comme les petits.



4.7 km



±1 h 15



+235m



FACILE



Ingrédients (Pour 4 personnes)

800 g de gigot d'agneau (élevage Marti),
 1 poivron rouge, 1 oignon, 100 g de ventrèche,
 1 gousse d'ail, 50 g de concentré de tomate,
 25 cl de vin rouge (*Tradition*, du domaine Deprade-Jorda),
 25 g d'aïoli, 400 g de céleri rave, 1/2 l de lait, 50 g de riz

Freginat d'agneau, mousseline céleri-rave

Recette

Émincer l'oignon, le poivron, la ventrèche et l'ail. Faire suer le tout avec de l'huile d'olive dans une cocotte. Ajouter le concentré de tomate et déglacer avec le vin. Laisser mijoter à petit feu pendant 20 mn.

Peler et découper le céleri en cube de 2 cm environ. Le cuire dans une casserole avec le lait, puis ajouter le riz à ébullition. Réduire le feu et cuire encore 20 mn, puis mixer et assaisonner (attention, la ventrèche est déjà salée).

Dans une poêle bien chaude, faire sauter l'émincé d'agneau. Déglacer avec la sauce et lier le tout à l'aïoli. Servir bien chaud.

Bon profit!

Avec la participation de :

Restaurant La Gamate
 46 Route Nationale
 Tél. 04 68 81 11 34

Les agneaux de Michèle et André Marti
 Chemin du Pas de L'arbre blanc
 Tél. 06 16 92 00 43

Domaine Deprade-Jorda
 98 Route Nationale
 Tél. 04 68 81 10 29

Retrouvez cette recette filmée sur notre chaîne youtube "Argelès-sur-Mer", playlist "Granotes webtv"



Dolmen de la Cova de l'Alarb

Du parking de Valmy, revenez sur vos pas jusqu'à la route et descendez vers le camping Les Mimosas. Au passage à gué, prendre la piste DFCI n°42 et suivez les bornes directionnelles PR® ARG2 (jaune). Après le mas Peyrot, vous surplombez le château de Valmy.

Continuez sur 500 mètres, puis une fois la piste regagnée, tournez à droite au bout de 150 m. Le chemin s'enfonce et monte dans la forêt de chênes-lièges en direction du dolmen « La Cova de l'Alarb » (178m). Depuis ce dolmen, pour allonger un peu la balade, vous pouvez continuer de grimper jusqu'à un autre site mégalithique, au dolmen dels collets de Collioure, situé à 299 m d'altitude (comptez alors 30 mn de marche aller-retour en plus). Ce deuxième site est en moins bon état de conversation mais le sentier ménage de beaux points de vue alliant mer et montagne.

Revenez sur vos pas, reprenez la piste à droite. À 150 m à gauche, descendez un petit chemin « el Correc de la Coma Fosca » vous menant au vignoble de Valmy (veuillez fermer la barrière derrière vous).

Dirigez-vous vers les caves puis vers les panneaux d'information sur le parking.





Carnaval

Déguisez-vous et
prenez part à la Cavalcade !

DIMANCHE 25 FÉV.

Carnaval et JEUNES TALENTS

Espace Jean Carrère à 15h - Gratuit
Suivis d'une Boum animée

DIMANCHE 4 MARS

(Report le 11 mars en cas de mauvais temps)

Cavalcade

Rues du village à 15h
Chars et Groupes à pied

SAMEDI 10 MARS

(Report le 17 mars en cas de mauvais temps)

Cavalcade nocturne

Rues du village à 20h30
Chars et Groupes à pied

Bal de clôture

avec orchestre en live !
Espace Jean Carrère à 21h